

Image not found or type unknown



Retrait de la carte de dix ans

Par **selma kami**, le **15/06/2015** à **00:42**

Bonjour je ss marocaine entrée en France 2009 avec un visa de 3 mois ;mariée a un français 2011 ;février 2015 j'ai eu ma carte de résidence.Est se que je risque de perdre ma carte si de vais au Maroc pour un mois? Est se que mon mari peut poser une plainte contre moi? On vit toujours ensemble. Merci